

Compte rendu du Conseil Municipal du 27 février 2024

Présents : ASCARI S. / LEOUZON P. / ROUSSON L. / STOFFT N. / VINCENT J. / RIOU J. / BERNARD A. / CHEVAT L. / TEILHAS-BALME V.

Excusés : PELLEGRIN R / ROBERT G. BARDINE L. / BAUDRAND M. / GRANDJEAN L.

Alain BERNARD ouvre la séance à 19h30, présente le compte rendu du mois de janvier. Aucune remarque n'étant émise, celui-ci ainsi que la feuille de présence sont proposés à la signature.

➤ **Avancement des différents chantiers en cours**

Bâtiment Multi accueil : S. ASACRI propose un diaporama du chantier et de son avancement. Même si l'eau stagnante a été vidée avec une pompe, les pluies à répétitions ne permettent pas de travailler. Le problème de drainage des eaux pluviales ou d'infiltration a été signalé à de nombreuses reprises ; sur le CCTP du lot terrassement, un plan d'évacuation des eaux pluviales devait être fourni, ce qui n'a pas été le cas. L'architecte M. CARRILLO, maître d'ouvrage du chantier, ne propose pas de solution, un courrier lui sera envoyé. La grue a été démontée pour cause d'un élément défectueux.

Piscine, P. LEOUZON :

- Le sable des filtres a été changé en 2017, or il doit être changé environ tous les 5 ans. Il a donc été décidé de le faire cette année. Le sable a pu être évacué par l'entreprise LV Assainissement (M. SEVENIER), pour un montant HT de 1100.00 €. Le sable a été commandé à la scté OCEDIS, pour un montant HT de 3538.00 €. Les employés seront chargés de le vider dans les conteneurs. Ce sable sera livré fin mars.
- Les vannes ont été changées l'an dernier mais se faisant, une grande partie des flasques ont été cassés (pièces circulaires jumelées avec un boulon qui maintiennent de part et d'autre la vanne). Ces flasques sont donc à remplacer.
- La porte d'entrée va être remplacée, un devis de l'entreprise PONSERRE a été accepté pour un montant HT de 1796.83 €.
- Les portes des vestiaires seront repeintes par les employés ainsi que la barrière bois qui sépare le snack des plages.

Réunion lundi 26.02 de la commission : choix des surveillants de baignade : Emmanuelle PELLETIER et Maéva EMERY / maître-nageur Francis LEMOINE en juillet-août uniquement. Les BNSSA se chargeront notamment en juin de la surveillance des scolaires et des jours d'ouverture au public. Au snack : Elisa VALETTE / Benjamin REVOL et Gloria SOUCHE. Matériel : voir si le micro-onde est à remplacer. Ouverture de la saison : le samedi 15 juin pour les mercredis et WE. Tous les jours non-stop du 1^{er} juillet au 30 août. La CC propose des stages de natation en juillet et août de 10h30 à 11h30, ils seront encadrés par Francis LEMOINE. Les autres « groupes » n'ont pas encore transmis leur planning.

➤ **Personnel**

La commission s'est réunie et a convenu de proposer à

- Annie PITTON une titularisation à la fin de son CDD qui se poursuit jusqu'à la fin de l'année scolaire. Son poste : entretien des bâtiments et surveillance des scolaires pendant la pause méridienne. Elle accepte cette proposition et serait intéressée pour augmenter son temps de travail le cas échéant.
- Gérard RIOU, actuellement sous contrat Parcours Emploi Compétences ; (contrat aidé d'insertion) qui expire le 3 mars. La commission propose de reconduire ce contrat pour une durée de 6 mois, à raison de 26h/semaine (contrat aidé à 45% du salaire brut maximum 26h/semaine)
- L'arrêt maladie de Véronique VERMAUT est prolongé jusqu'au 6 mai inclus.

➤ **Comptes de gestion et comptes administratifs**

Il est rappelé que la fonction publique doit produire une double comptabilité ; la commune enregistre toutes les écritures de dépenses / recettes, reprises des résultats, amortissements de même que la Trésorerie Municipale,

renommée SGC depuis deux ans. Les comptes administratifs (résultat des comptes de l'année N-1) des trois budgets pour la commune correspondent bien aux comptes de gestion de la Trésorerie. Les élus présents, après en avoir délibéré, approuvent les comptes.

1. Commune

Section de fonctionnement dépenses : 747 149.88

Section de fonctionnement recettes : 819 395.56

Report de l'exercice N-1 fonctionnement recettes : 625 136.90

Report de l'exercice N-1 investissement recettes : 391 434.20

Section d'investissement dépenses : 225 987.57

Section d'investissement recettes : 314 350.19

2. Assainissement

Section de fonctionnement dépenses : 41 156.35

Section de fonctionnement recettes : 47 349.94

Report de l'exercice N-1 fonctionnement recettes : 14 211.69

Report de l'exercice N-1 investissement dépenses : 51 932.32

Section d'investissement dépenses : 36 056.04

Section d'investissement recettes : 32 689.23

3. Chauffage

Section de fonctionnement dépenses : 19 998.50

Section de fonctionnement recettes : 41 942.72

Report de l'exercice N-1 fonctionnement dépenses : 12 274.09

Report de l'exercice N-1 investissement recettes : 2 135.39

Section d'investissement dépenses : 22 600.75

Section d'investissement recettes : 7 117.72

Une commission finances est proposé mardi 5 mars à 20h pour préparer le BP 2024 des 3 budgets.

➤ Divers

MAM : Réunion avec les élus, Ass. Mat., responsable PMI, RAM, CAF et coordinatrice Petite Enfance de la CCARC, lundi 4 mars à 10h à la salle de réunion.

Carrière Alissas : Etude du dossier pour extension et poursuite de l'exploitation de la carrière ; le dossier de consultation a été transmis aux élus. Aucune remarque n'étant émise, il est demandé aux élus présents de délibérer, tous les présents étant favorable, une délibération sera produite et transmise à l'issue de l'enquête publique.

Resto du cœur : lecture lettre de remerciement.

Ville ambassadrice des dons d'organes : Véronique ROMESTANT propose au CM de devenir « ville ambassadrice de don d'organes ». Le monde associatif réalise un travail remarquable mais malheureusement ses actions ne font pas baisser le taux d'opposition. L'association Greffes+ a mis en avant la nécessité de trouver des actions innovantes permettant aux français d'être confrontés à ces deux mots « don d'organes » pour les inciter en parler en famille et avec leurs proches afin que ces derniers puissent le moment venu, relater au corps médical que leur défunt n'était pas opposé au prélèvement de ces organes. Greffes+ a lancé cette action au printemps 2023 avec le soutien de l'association des Maires de France et de l'ensemble du corps médical notamment les coordinations de prélèvements d'organes. Il est proposé aux communes de poser des panneaux mais également de signer une charte dans laquelle elle s'engage moralement avec l'aide du milieu associatif à communiquer sur le don d'organes vis-à-vis de ses concitoyens. Après en avoir délibéré, les élus approuvent à l'unanimité cette action.

Intervention M. AUJOGUE : M. AUJOGUE, sophrologue et coach en méditation, propose des séances de gestion du stress sous forme d'ateliers à la salle polyvalente le dernier WE d'avril pour les enfants et les adultes.

Après en avoir délibéré, les élus décident l'application d'un tarif préférentiel pour l'occupation de la salle (10% du chiffre d'affaires plafonné à 180 € tarif réservé aux administrés).

Ecole : porte vitrée centrale, serrure défectueuse. Intervention nécessaire d'une entreprise : M. Mickael CHAMP sera contacté.

Vente aux enchères à St Vincent de Barrès : diaporama photos, A.BERNARD pense qu'il serait intéressant de s'enquérir de la plonge en inox pour le projet multi accueil. S.ASCARI se rendra à la vente samedi au camping.

Déchets verts : au quartier la Plaine, opération réussie, diaporama de photos faites par S.ASCARI, l'opération pourra être renouvelée. Celle-ci s'arrêtera le 17 mars. A l'issue de chaque période, les déchets seront broyés, un devis sera demandé à l'entreprise COSTE de St Vincent de Barrès.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h.